

Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin 2024

3 juin 2024, 18h, dans les locaux d'Ortotheam AG, Effingerstrasse 37, 3000 Bern.

Présent-e-s : Barbara Bertschi, Marcel Buechel-Bretscher, Balthasar Glättli, Roger Golay, Edwin Oehrli, Edith Oehrli, Walter Hofmann (Orthoteam AG), Monika Baumann (Otto Bock Suisse AG), Erika Raaflaub, Thomas Raaflaub, Olivier Richard, Dario Roth, Susanne Scheurer-Jost, Roland Schildknecht, Clément Schneider, Hedwig Wenger

Excusés : Carsten Bohot, Paul-André Cadieux, Gilbert Ferrari, André Frutschi, Sacha Fund, Marianne Gysi, Jacques Kenzelmann, André Kösslich, Edith Locher Brunner, Peter Loeffel, Marco Steffen, Rodolfo Martinez, Francine Matthey, Dominique Nolens, Simon Raaflaub, Frédéric Rosselet, Katharina Schick, Stefan Schulz, Alfred Woodtli, Stephan Zimmerli

1. Salutations et liste de présence

Edwin Oerli souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 2023

Le PV a été mis en ligne et porté à la connaissance des membres. L'AG l'approuve à l'unanimité.

3. Rapport annuel

Le comité s'est réuni 6 fois ; le « jour des membres » à Bienne le 18 novembre, avec 29 membres et leurs familles, était un vrai succès. Cela a été l'occasion de plusieurs articles dans la presse.

Les objectifs sont toujours l'élimination des injustices ; la brochure SUVA de la clinique de Sion a été traduite en allemand, et doit encore être approuvée avant d'être imprimée.

La Öffentlichkeitsarbeit est renforcée, le site internet actualisé.

Une « lettre aux nouveaux amputés » a été rédigée et est disponible en allemand, français, italien ; l'objectif est que les hôpitaux savent qu'elle existe et puissent la donner aux patients qui viennent de subir une amputation, pour qu'ils sachent que Promembro est là pour eux.

Le comité a commencé un travail sur l'évaluation du degré de mobilité, qui est faite en dépit du bon sens, selon des critères rigides et éloignés de la pratique. Or il existe, par ex. en Angleterre, des questionnaires qui permettent d'avoir une évaluation objective et fiable du degré de mobilité.

Le postulat 19.4380 : nous avons écrit à la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, qui a répondu : nous attendons la suite avec une grande attention.

Le 24 mars 2023, la journée handicap et inclusion du conseil national, avec Nicole Tille, a été un grand moment pour toutes les personnes en situation de handicap en Suisse.

Le rapport annuel est approuvé par acclamation.

4. Statistique des membres

171 membres fin 2023 contre 161.

5. Comptes annuels 2023

Présentés par Danik Frautschi.

Revenus : CHF 1'342

Dépenses : CHF 2'105.20 pour les activités

CHF 1'633,30 pour l'administration

→ Déficit de CHF 2'396.50, absorbé par le capital de l'association

La baisse du capital propre s'explique par l'organisation de la journée des membres à Bienne.

Clément Schneider présente le rapport des réviseurs aux comptes. Les réviseurs, Clément Schneider lui-même et Steven Recordon, se sont assurés de la concordance des soldes de comptes et des chèques postaux et ont vérifié les dépenses par des pointages aléatoires.

Ils recommandent d'accepter les comptes, avec un déficit de CHF 2396.50 et un capital propre de 35'139.88, et de donner décharge au comité.

Clément Schneider, Steven Recordon et Cédric Tille sont prêts à continuer leur travail, l'AG les élit et les remercie de leur engagement.

6. Approbation du budget 2025

Le budget est présenté par Danik Frautschi.

Revenu : CHF 5'900

Dépenses : CHF 2'300.00 pour les activités

CHF 3'500 pour l'administration et autres dépenses

Le budget est approuvé à l'unanimité, et l'AG remercie Danik Frautschi

7. Révision des statuts

Quelques points des statuts ont été toilettés linguistiquement (avec notamment l'alternance du masculin et du féminin)

L'article 3 voyait le siège de l'association chez le secrétaire. Le canton de Fribourg a exempté l'association des impôts ; or le caissier Danik Frautschi y habite : par souci de simplicité, pour continuer à bénéficier de l'exemption, nous demandons la modification pour placer le siège chez le caissier.

L'article 7 crée, à côté des membres individuels et des membres collectifs, des membres d'honneur et des sympathisants.

Article 14 sur le droit de vote : ont droit de vote les membres qui sont à jour de leur cotisation, ainsi que les membres d'honneur. L'article mentionne explicitement les sympathisants, qui sont invités aux AG (au lieu des « membres passifs » qui étaient mentionnés auparavant) ; ils n'ont cependant pas le droit de vote.

La traduction allemande de l'article 18 a été améliorée.

L'article 27 signale désormais que la révision des statuts a été acceptée lors de l'AG du 3 juin 2024.

8. Élection d'un coprésident

Dario Roth est prêt à s'investir et l'a déjà fait depuis un an ; il est élu coprésident par l'AG.

9. Nomination de membres d'honneur : Nicole Tille, Balthasar Glättli et Roger Golay

Edwin Oehrli et Thomas Raaflaub présentent l'intention de l'association d'honorer Nicole Tille, Balthasar Glättli et Roger Golay en leur donnant le statut de membres d'honneur, créé lors de l'AG. TR propose aux trois membres d'honneur de mettre en avant un événement ou élément qui les a marqués à Pro Membro. Nicole Tille rappelle la toute première réunion à Neuchâtel en vue de fonder l'association. Roger Golay retrace l'origine de son engagement pour les porteuses et porteurs de prothèse et la motion portée conjointement avec Balthasar Glättli au Conseil National. Balthasar Glättli pointe le fait qu'avec Pro Membro, des gens qui sont traités injustement ont pris leur destin en main.

L'hommage se termine par le chant de Pro Membro, paroles bilingues écrites par Thomas Raaflaub (Mélodie : on top of old smokey).

L'AG est suivie d'un apéritif. Promembro remercie Orthoteam Bern de son accueil !

Deux points, qui ne sont pas formellement partie de l'AG, ont été importants et appréciés :

-Entretien avec Kaya Kern, cycliste amputée d'une jambe et Amruta Wyssmann, escalade avec un avant-bras manquant / Podiumsgespräch mit Kaya Kern, Radrennfahren mit Beinamputation, und Amruta Wyssmann, Klettern ohne Vorderarm

La discussion, dirigée par Dario Roth, porte notamment sur l'égalité des chances entre athlètes sans handicap et para-athlètes, et sur le matériel qu'elles utilisent (ou non : Amruta Wyssmann escalade sans prothèse du bras, uniquement avec un *tape* pour protéger le moignon). Toutes les deux ont un programme d'entraînement très intense à côté du travail pour l'une, du gymnase pour l'autre : il ne reste pas beaucoup de temps pour d'autres activités. Elles abordent aussi le souhait d'une plus grande ouverture d'esprit de la part de la société, le fait qu'elles ne cachent pas leur membre manquant, ou encore les difficultés de financement des prothèses. Puis les questions s'intéressent aux adaptations éventuelles du matériel ou des parcours.

Merci à elles !

Présentation de la fondation STIBEKI

Maximilian Brand présente la Fondation Stibeki (Liechtenstein), qui soutient les enfants en situation de handicap et les enfants à haut potentiel (jusqu'à 21 ans révolus, mais une demande de prolongement du soutien est possible, par ex. pour des études). N'hésitez pas à vous adresser à Edwin Oerli ou Thomas Raaflaub, qui pourront faire les intermédiaires.